

30 sep 2019 -13:10

Invitation à la presse | Rapport annuel 2018 du Comité consultatif pour les voyageurs ferroviaires

Le Comité consultatif pour les voyageurs ferroviaires a le plaisir de vous inviter à la conférence de presse qu'il organise le jeudi 10 octobre prochain à 11h au SPF Mobilité et Transports.

A cette occasion, le Comité présentera d'une part son rapport d'activités 2018 et d'autre part son mémorandum à destination du prochain Gouvernement fédéral. Dans ce mémorandum, le Comité formule ses principales recommandations pour le futur du transport ferroviaire national de voyageurs.

Le Comité consultatif pour les voyageurs ferroviaires est une instance officielle qui doit son existence à une disposition de la loi du 21 mars 1991 réformant la gouvernance des entreprises publiques et leur accordant une large autonomie de gestion. Le rôle majeur du Comité est de conseiller l'Autorité fédérale, la SNCB et Infrabel dans les matières qui relèvent de l'intérêt général des usagers du mode ferroviaire. Il constitue donc avant tout une force d'observation, d'analyse et de proposition. Le Comité rassemble des membres issus d'organisations représentatives des utilisateurs du rail ainsi que des milieux économiques et sociaux.

Pour des raisons organisationnelles, pourriez-vous confirmer votre présence via le secrétariat du comité (anne.berghmans@mobilite.fgov.be ou 02/277 40 19) pour le vendredi 4 octobre 2019.

Henry-Jean GATHON
Président du Comité consultatif pour les voyageurs ferroviaires

Adresse du jour :
SPF Mobilité et Transports
Rue du Progrès, 56 - 3ème étage - salle 3A32 - Da Vinci
1210 BRUXELLES (Gare du Nord).